

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE
ARTS ET HUMANITÉS

Ecole Universitaire de Recherche

CREATIVITE TRANSFORMATION EMERGENCES (CREATES)

APPEL A PROJETS

Contrat Doctoral

Recherche

ou

Recherche / Création

ANNEE 2024

Appel à projets Contrat Doctoral

EUR CREATES

L'EUR CREATES ouvre auprès de potentiels encadrants un appel à proposition de sujet de recherche en vue de l'attribution d'un contrat doctoral en recherche ou recherche-crédation de 36 mois qui débutera au 1^{er} septembre ou 1^{er} octobre 2024.

L'appel à proposition de sujet est ouvert jusqu'au 16 mai 2024. Un CoPil se réunira le 22 mai 2024 pour sélectionner un sujet.

Conditions de soumission et critère d'éligibilité

Un seul dossier peut être déposé par encadrant.

Le dossier de soumission est constitué et déposé obligatoirement par un encadrant (ou des co-encadrants) titulaire(s) de l'HDR et appartenant à une école doctorale d'UCA, selon le formulaire figurant ci-après.

L'encadrant doit être membre d'une unité de recherche ou d'une école faisant partie de l'EUR CREATES, à titre principal ou secondaire.

Le sujet de recherche proposé (de 2 à 4 pages maximum) doit s'inscrire dans les thématiques et les axes de recherche de l'unité de recherche ou de l'école à laquelle appartient l'encadrant. Il doit par ailleurs s'inscrire, de façon motivée, dans l'un des axes de l'EUR CREATES (voir annexe). Enfin, le sujet de recherche proposé sera suffisamment large ou ouvert pour susciter plusieurs candidatures et des projets de thèse variés.

Outre l'adéquation avec les thématiques et axes de recherche du laboratoire ou de l'école et de l'EUR CREATES, seront évaluées : l'originalité du sujet, son insertion dans les standards scientifiques nationaux et internationaux, la compétence des encadrants et de leur équipe de recherche sur le sujet, la faisabilité en 3 ans des thèses susceptibles de s'inscrire dans le sujet.

Procédure de recrutement

Le sujet retenu par le COPIL de l'EUR CREATES fera l'objet d'un appel largement diffusé au sein d'UCA et à l'extérieur, y compris à l'international. Un CV et un projet de recherche (2-3 pages) seront demandés aux candidat.e.s. Le recrutement se fera, à la suite d'un entretien des candidats sélectionnés, au sein du laboratoire ou de l'école, par l'encadrant (ou les co-encadrants), un représentant de la direction du laboratoire ou de l'école, un représentant de l'EUR CREATES et tout autre enseignant-chercheur ou Modalités de dépôt

Compléter le formulaire ci-après, l'enregistrer au format pdf, le renommer sous l'intitulé suivant : doctorats2024_nom du porteur.pdf et déposer le fichier sur la [plateforme NUXEO](#) au plus tard le 16 mai 2024 à minuit.

et/ou

Par email à l'adresse eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr avant le 16 mai 2024.

Annexe 1

Thématiques et axes de recherche de l'EUR CREATES

I. Epistémologie de la créativité et des savoirs sur l'art

I.1. Histoire et épistémologie de la créativité

Cet axe concerne les enjeux de ce que doivent être des savoirs sur l'art (avec leurs représentations et leurs catégories) et la créativité dans les domaines non-artistiques, organisations institutionnelles et/ou privées, économies, récits divers, etc.

I.2. Émergence et régulation de la nouveauté

Cet axe rassemble les chercheurs qui s'intéressent aux processus de régulation ou à la combinatoire dans les processus de sélection (linguistique, improvisation, etc.) comme ceux qui interrogent la notion de contrainte dans les processus de production. Il accueille notamment les workshops d'improvisation en danse et en écriture poétique en partenariat avec la Villa Arson.

II. Création et sociétés

II.1. Recherche artistique et recherche/creation

Cet axe concerne plus spécifiquement les enseignants-chercheurs et les chercheurs praticiens des écoles d'art, sans exclusivité. Il s'intéresse aux thématiques liées à la production artistique et à la mise en œuvre des interactions entre théorie et pratique. Il vise à mettre en évidence et éventuellement à créer des protocoles méthodologiques qui accompagnent la recherche artistique (allant de l'intuition jusqu'à la validation par les pairs : exposition, jury, concert, enregistrement, production devant les professionnels, etc.). Il concerne également les recherches sur les écritures créatives.

II.2. Créativité et receptions

Cet axe concerne les interactions entre la créativité, les productions par lesquelles elle se manifeste et leur réception ; il couvre différents champs, depuis les identités culturelles, le mécénat et la commande, les pratiques curatoriales et la médiation, l'étude des patrimoines et les processus de patrimonialisation jusqu'à l'examen des publics et des usages (au prisme de l'organisation sociale, du genre, du management, etc.). Cet axe interroge globalement la question de la place des productions et des représentations humaines, des performances et des artefacts dans leur sphère sociale et culturelle.

III. Créations, textes et supports

III.1. Sciences des textes et des supports

Cet axe concerne la philologie, l'histoire des textes (génétique, conservation, usages), l'analyse des discours et la narratologie. L'herméneutique des supports dépasse aujourd'hui le cadre des manuscrits et des imprimés et renvoie aussi bien à la sémiologie des images qu'au paysage sonore. Cet axe comprend les humanités numériques, tout à la fois comme forme de l'archivage, de la manipulation et de l'interprétation des données textuelles, iconographiques et sonores et comme nouveau paradigme des modes de création et de réception, incluant les écritures transmedia ou vidéoludiques.

III.2. Vie et transformation des objets, des images, des monuments

La question de la vie matérielle des créations sollicite des disciplines comme la préhistoire et l'histoire, l'histoire de l'art et des images, l'archéologie monumentale et l'architecture. Il s'agira de s'intéresser aux transformations des objets techniques, des objets figurés et des monuments à partir des traces matérielles et textuelles documentant les processus de fabrication et de création, d'utilisation, d'actualisation et de recyclage de ces objets.